

La Taupe a été la 1ère à demander que nos syndicats mettent à l'ordre du jour : l'intégration des 13 H. dans le Salaire de Base seule garantie pour mettre fin à toutes les attaques de l'administration.

● 4) A travail égal, Statut égal.

- La disparité entre Paris et Province n'a pas de justification (si ce n'est diviser une fois de plus les travailleurs) c'est pourquoi nous pensons qu'il faut lutter pour : **La généralisation du statut de l'AP à tout les travailleurs de la Santé et la disparition des abattements de zone.**

- Dans les hôpitaux, il existe une multiplicité des statuts. Cette diversité divise les travailleurs et facilite l'exploitation : l'administration embauche des temporaires (en principe mais pas toujours titulaires ad bout d'un an), des auxiliaires (en particulier les travailleurs étrangers), des contractuels (kinésithérapeutes, laborantines, manipulateurs radio ...) des intermittents embauchés pour l'été, des horaires (femmes de ménage, épilcheuses) qui n'ont aucun des avantages du personnel mensuel. Certains ne seront jamais titulaires : pour les autres cela dépend de l'état de santé, de la note ... et en fait du bon vouloir de l'administration qui a tout intérêt à garder du personnel sous-payé qu'on peut licencier à tout moment !

C'est pourquoi nous devons lutter pour un statut unique avec

- titularisation garantie dès l'embauche et dans l'immédiat, titularisation de tout le personnel employé depuis plus d'un an, mensualisation des femmes de ménage.

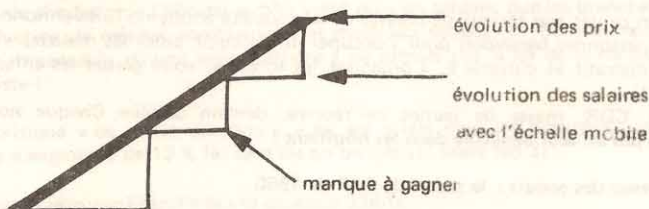
- mêmes droits pour les travailleurs étrangers.

● 5) Les Salaires et les primes

Les prix galopent pendant que les salaires trottinent : la seule garantie du pouvoir d'achat c'est : **L'Echelle Mobile des Salaires.**

La CFDT jusqu'à ce jour, refuse l'échelle mobile pour 2 raisons :

a) d'abord elle explique que le rattrapage des salaires lorsque les prix augmentent se fait avec un retard minimum de 2 mois et qu'ainsi à chaque fois les travailleurs perdent de l'argent :



Mais il suffit d'exiger une Echelle Mobile avec effet rétroactif, c'est à dire que le rattrapage des salaires part d'octobre si les prix ont commencé à augmenter en octobre.

b) ensuite la CFDT affirme : « l'échelle mobile maintient le pouvoir d'achat, mais nous voulons sa progression » ! Cet argument n'est pas sérieux. Depuis Mai 68 il y a eu plusieurs augmentations de salaire mais le pouvoir d'achat a diminué ... ! **L'échelle mobile en garantissant le pouvoir d'achat, permet de se battre pour sa progression. A moins que la progression dont parle la CFDT soit celle du contrat EDF qui lie les salaires à la production (vous voulez gagner plus, travaillez plus !)**